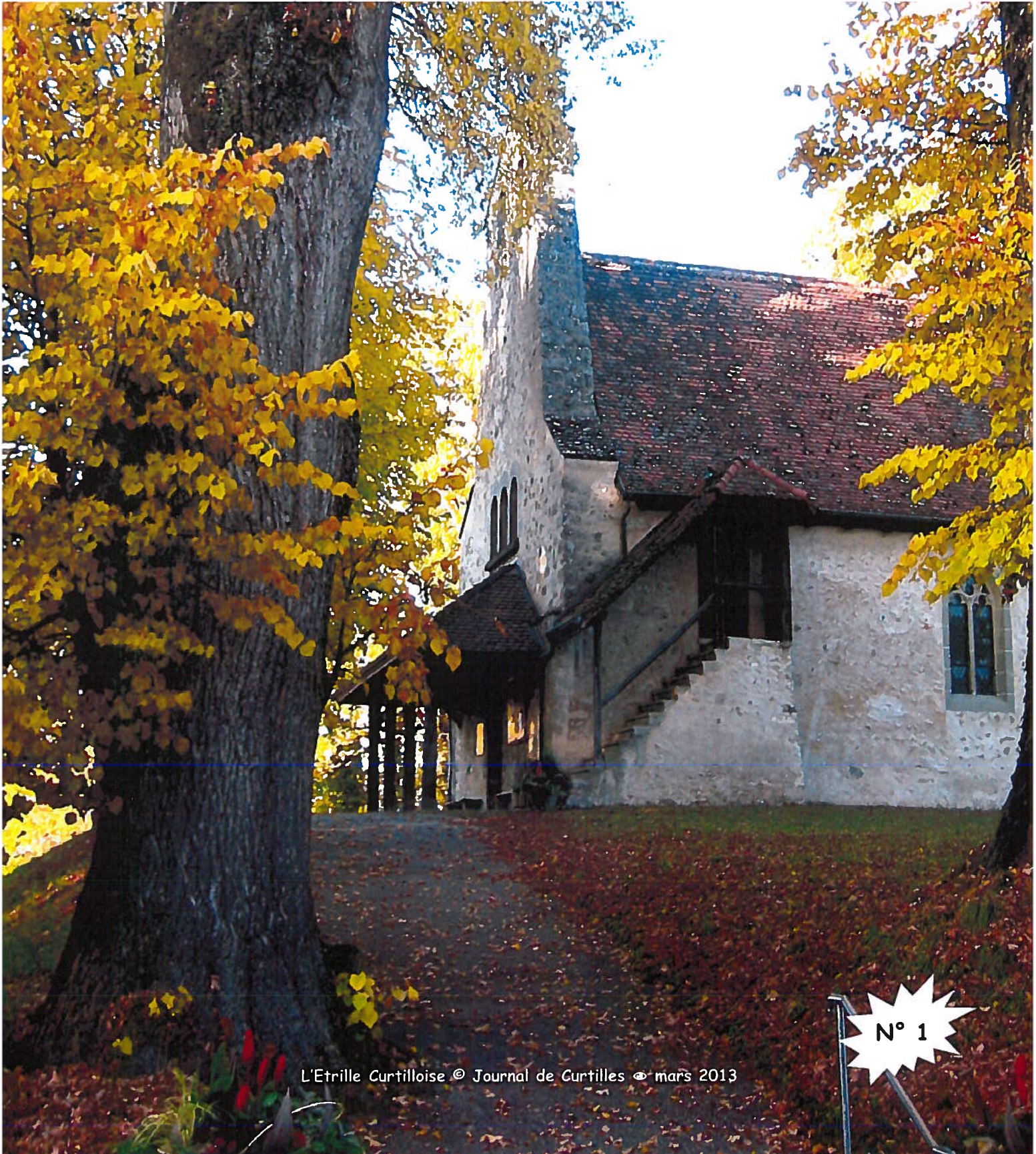


L'Etrille Curtilloise



N° 1

Chères concitoyennes
Chers concitoyens

Même si l'année 2013 a débuté sur les chapeaux de roue pour la plupart d'entre nous, je vous encourage à prendre un petit moment pour parcourir le premier numéro de l'Etrille Curtilloise.



Ce projet de journal communal est en discussion depuis un certain temps au sein de la Municipalité et nous avons décidé d'en lancer le premier numéro en ce début d'année. Le nom de ce journal qui devrait en principe paraître deux fois l'an a bien sûr une relation que vous aurez reconnue avec l'écusson de notre commune.

L'objectif de ce journal est avant tout de vous informer sur les activités qui sont menées par votre Municipalité en développant certains points que nous jugeons intéressants et importants pour la population de notre village.

Le point fort de ce premier exemplaire concerne le Concept Energétique que la Municipalité a mis en place pour la commune. Une explication détaillée vous attend en page 7.

Y figure également de nombreuses informations utiles dans la vie de tous les jours avec en prime quelques petits rappels si souvent vite oubliés...

Bonne lecture à toutes et à tous.

Eric Binggeli, Syndic

Sommaire

Thème	page
Le mot du Syndic	2
Société Jeunesse	3
<i>Les dicastères présentés par les Municipaux :</i>	
La déchetterie	4
Police Population	5
Les eaux communales	5
Salle du collège	6
Concept Energétique	7 - 9
Les Aînés	10
Calendrier des manifestations, Le Conseil Général, Infos pratiques	11



Jeunesse de Curtilles

Quatre ans de partage, de travail et de plaisir pour un premier voyage.

Depuis 2008 la société de jeunesse a eu l'occasion d'organiser de nombreuses manifestations auxquelles vous avez peut-être participé, avec, nous l'espérons, beaucoup de plaisir : en mars, la radioactive ; en août, la Fête Nationale ; en septembre, la Journée Curtilloise et à Noël, l'illumination de l'église, ont permis à la Société de Jeunesse de jalonner les saisons du village.



Voici déjà quatre ans que la Société de Jeunesse de Curtilles a été relancée. Nous sommes aujourd'hui 26 membres de Curtilles et environ : 8 filles et 18 garçons. Notre Société de Jeunesse est membre de la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes (FVJC) qui compte 178 sociétés.

Cette année, notre Fête « radioactive » se déroulera le week-end des 26 et 27 avril 2013. La Journée Curtilloise est prévue le week-end des 15 et 16 juin 2013 avec une nouvelle formule... nous avons réservé le soleil... pour le moins dans les cœurs.

Programme

- ⇒ Vendredi soir, un tournoi de pétanque
- ⇒ Samedi, un repas à midi et pour tous, l'après-midi, un tournoi de volley

Durant ces deux jours, vous aurez la possibilité de participer aux joutes sportives ainsi que de vous restaurer et de vous désaltérer au bar de la jeunesse. Nous vous ferons découvrir des bières originaires des quatre coins du monde.



Grâce à quatre ans de travail des membres et à la générosité de ceux qui nous ont soutenus, nous pensons en particulier aux autorités de Curtilles ainsi qu'aux restaurateurs Serge et Annick Murat, que nous remercions sincèrement. Cette année nous organisons notre premier voyage de jeunesse.

Notre destination : La Crête.

Si tu as terminé l'école obligatoire et que tu souhaites découvrir le monde des jeunes, participer aux joutes sportives et passer de bons moments entre amis, n'hésite pas à nous rejoindre pour de nouvelles aventures et prend contact avec notre secrétaire, Charlotte De Weck, au 078 829 55 11.

Mathurin Pidoux, pour la jeunesse



La gestion des déchets ménagers a fait débat tout au long de l'année 2012 dans notre canton. En effet une obligation d'appliquer le principe du pollueur payeur a été exigée par le canton en introduisant la taxe au sac et une taxe de base qui en principe devrait couvrir l'ensemble des frais à la gestion de ceux-ci.

Notre village de Curtilles n'a pas été touché par cette affaire fortement médiatisée puisque nous avons introduit cette manière de faire au 1er janvier 2007 déjà, comme bon nombre de communes broyardes.

C'est donc fort de cette expérience que nous pouvons confirmer que ce modèle favorise de manière significative le tri des déchets par les citoyens certainement, mais aussi les communes qui améliorent l'organisation de leur déchetterie facilitant les possibilités de tris. La Municipalité en profite pour remercier ici l'ensemble des citoyennes et citoyens de notre commune.

Cette année nous avons ouvert nos portes aux communes de Chesalles et de Sarzens, permettant ainsi à nos voisins de poursuivre la démarche d'amélioration du recyclage des diverses matières produites par nos achats. Nous nous réjouissons de cette collaboration et de réaliser une action concrète allant dans le sens du respect de notre environnement dont nous faisons partie.

Nous vous encourageons donc à poursuivre cette démarche d'amélioration du tri des déchets non pas en triant encore mieux, mais en diminuant les volumes. En diminuant les volumes nous diminuons le nombre des transports. Moins de transports = moins de pollution. Cette action est donc aussi respectueuse de notre environnement.

Le slogan 2013 que vous propose la Municipalité est :

En diminuant les volumes je respecte mon environnement

Comment diminuer les volumes ?

- Ecrasez les boîtes de conserve, les canettes d'alu
- Videz les bouteilles en plastique de l'air, que celles-ci soient pour le PET ou pour la poubelle
- Pliez vos cartons ou utilisez-les pour les remplir de journaux bien ordonnés
- Démontez vos meubles en bois, en métal, en tissu.



Nous vous remercions de l'attention particulière que vous porterez tout au long de cette année 2013 pour répondre aux besoins de notre mère nature.

Visitez le site www.responsables.ch. Il vous donnera quelques « combines »

Willy Chuard, Municipal

Police Population

Voilà plus de vingt ans que le concept Police Population a été introduit dans le canton de Vaud. Petit à petit les communes vaudoises y adhèrent. Actuellement plus de cent communes font partie de Police Population.

En 2012 une démarche est entreprise par la Municipalité et la commune de Curtilles y adhère dans le courant de l'automne.

Les objectifs principaux sont de transmettre des informations à la gendarmerie de dangers imminents tels que: bruits ou véhicules suspects, personnes sonnant aux portes sous prétextes particuliers.

La gendarmerie, quant à elle, nous transmet régulièrement des informations au sujet des infractions locales et nous suggère des conseils préventifs.

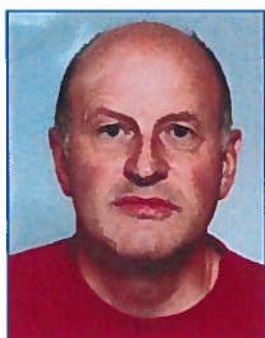
A ce jour plusieurs citoyens(nes) ont décidé de devenir membres de ce concept et nous les en remercions. Si vous souhaitez plus d'informations à ce sujet, vous pouvez me contacter et c'est avec plaisir que je vous donnerai les explications complémentaires que vous souhaitez.

La Municipalité espère ainsi avoir contribué à une prévention visant à ce que nous puissions toujours dire que le village de Curtilles reste un village tranquille.

Willy Chuard, Municipal



Les Eaux Communales



La fin de l'année 2012 a été caractérisée par de très fortes précipitations d'eau, avec pour conséquence une augmentation du débit de notre source.

Quelques chiffres : En novembre 2011 le débit moyen a été de 48 litres/minute, alors qu'en décembre 2012 il a atteint les 300 litres/minute. Une influence directe a été constatée sur le taux de nitrate, dont une pointe à 61 mg/litre. (Ce captage a, entretemps, été mis en quarantaine).

Explications : les fortes précipitations ont produit un effet de piston sur les nitrates accumulés dans les sols durant les années plus sèches (2010-2011). Le taux moyen sur les 2 autres captages est redescendu à 31 mg/lit.

Pour rappel, une fois par mois, je prélève 3 échantillons d'eau sur les 3 captages du Rosex, ensuite, je les dépose au laboratoire cantonal CLE à Epalinges, pour analyses (nitrates).

En 2013, la Municipalité a mandaté une entreprise (Hydrosol), dans le but, par des mesures sismiques et géophysiques, de fixer une possibilité d'augmenter, à terme, le débit des sources du Rosex.

Ruedi Hofer, Municipal



Notre commune a la chance de bénéficier de plusieurs bâtiments sur son territoire, dont le collège.

Jusques dans les années 1969-1970, les enfants du village profitaient des salles de classes situées à l'étage. Suite au regroupement des écoles avec Lucens, le collège fut transformé en appartements.

Dès ce jour le collège, qui garde toujours son nom, change d'affectation et se transforme en appartement à l'étage et en espace avec WC et cuisinette aux multiples fonctions, au rez-de-chaussée.

Cette salle rendit de nombreux services aux dames de la couture de notre village, chaque mardi des jours d'hiver, pour y confectionner chaussettes et autres objets utiles et le dimanche matin, elle est utilisée pour le culte de l'enfance.

Depuis 1976, il y eut, en toute simplicité, des petites rencontres de Noël avec les retraités du village. Le succès fut au rendez-vous et faute de place, les organisateurs durent se résoudre à déménager à la salle municipalité au Café Fédéral.

Toujours notre but à été d'offrir un lieu sympa pour nos citoyens et sociétés locales. Une location symbolique de SFR 20.- était demandée aux privés. Mais la salle ne fut pas toujours rendue dans l'état que nous attendions.

Fin 2012, selon les vœux du conseil général, un travail de rajeunissement à été entrepris. Nous avons refait la totalité de cette salle et avons changé le mobilier pour être un peu plus plaisant et moderne.



Aujourd'hui, après une bonne remise en état, notre salle a retrouvé toute sa convivialité. Dès lors, nous avons décidé de modifier la location de celle-ci.

Pour les sociétés locales, nous mettons toujours à disposition la salle, gratuitement. Une somme de SFR 40.- sera demandée aux privés.

L'entretien de la salle sera un peu plus réglementé, car nous avons constaté que le nettoyage n'était pas toujours au top. Donc un autocontrôle sera demandé a chaque loueur, en vérifiant la bonne remise en état de la salle laissée par son prédécesseur. Nous allons mettre des panneaux (avec photos) de la manière dont le rangement devra s'effectuer.

Nous avons à cœur de garder un lieu comme celui-ci pour tous nos citoyens et de conserver cet endroit de rencontre, digne de notre commune, avec un respect des lieux et surtout des locataires habitant dans le bâtiment.

Pas de bruit après 22h00 sera une condition importante pour le bon fonctionnement de la salle.

Nous savons que nous pouvons compter sur chacun, vous nous l'avez déjà prouvé par le passé.

Christian Déglon, Municipal

Concept Energétique



Cela fait un certain nombre d'années que votre Municipalité est intéressée à mettre en place un concept énergétique pour l'ensemble de la commune.

Les événements survenus au Japon qui ont engendré des décisions de la part du Conseil Fédéral nous ont conduits à être plus actifs dans le domaine de l'énergie en mettant en place une politique énergétique originale et efficace.

En partenariat avec le service de l'énergie du canton de Vaud, nous avons élaboré ce concept sur la base d'outils informatiques mis à disposition par le canton.

Nous avons établi un profil énergétique de notre commune dans trois domaines dont voici la situation au 10 novembre 2012 :

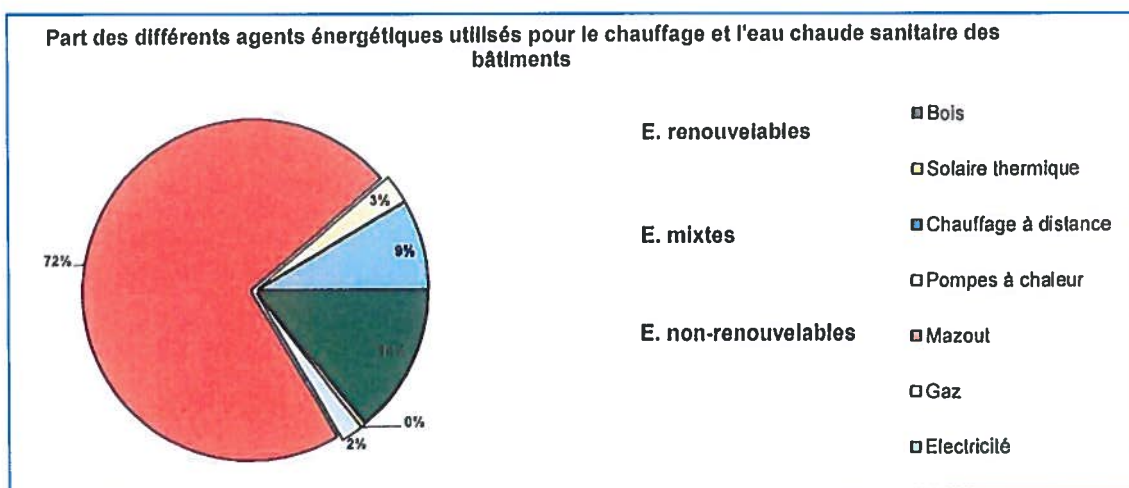
1. Territoire de la commune :

⇒ Données générales

Surface du territoire : **495 ha** Nombre d'habitants : **303 h.**
 Surface totale de plancher chauffé estimée : **31'364 m²** Altitude moyenne : **513 m**

Estimation de la consommation d'énergie finale pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire

18'713 KWh _{ch bât/habitant*an} **6.0 t. CO₂** _{ch bât/habitant*an}
Valeur cible : **1'700 KWh** _{ch bât/habitant*an} **0.7 t. CO₂** _{ch bât/habitant*an}



⇒ **Consommation électrique** totale sur le territoire

1594 KWh/habitant*an

*Valeur cible : 1'100 KWh/habitant*an*

⇒ **Consommation d'eau potable** sur le territoire communal

69 m³/habitant*an

*Valeur cible : -20%/habitant*an en 2020*

Mobilité

Voitures de tourisme/1000 habitants

485

Indice de mobilité

6



2. Infrastructures et bâtiments communaux :

⇒ **Bâtiments communaux : Consommation d'énergie finale**

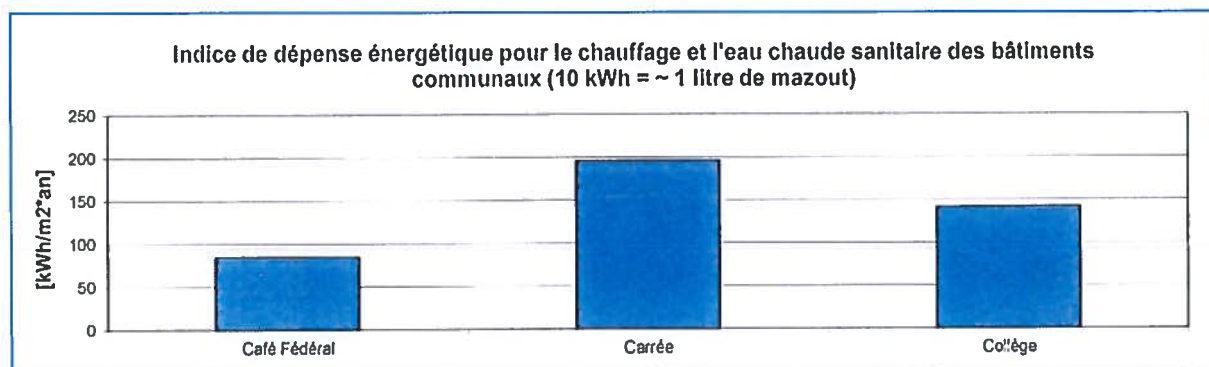
pour chauffage et eau

127 KWh/m²*an

Valeur cible : 28 KWh/m²*an

pour consommation électrique

127 KWh_e/m²*an



3. Ressources énergétiques renouvelables du territoire communal :



Chaleur :

- ◆ Potentiel de production des énergies renouvelables (biomasse, solaire, éolien, géothermie, bois, etc) par habitant 11'496.2 KWh/hab. **61%**
- ◆ Part de chaleur produite aujourd'hui à partir de sources renouvelables **4%**

Electricité :

- ◆ Potentiel de production d'électricité renouvelable par habitant 4'699.6 KWh/hab. **295%**
- ◆ Part d'électricité produite aujourd'hui à partir de sources renouvelables **3%**

Suite à l'analyse du profil énergétique et en fonction des moyens pouvant être engagés, la Municipalité s'est fixée les objectifs suivants, d'ici 2020, dans les 3 domaines :

Territoire :

- ◇ Diminuer de 15% la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments
- ◇ Remplacer le 80% des chauffages électriques



Concept Energétique

Infrastructures et bâtiments communaux :

- ◇ Diminuer de 40% la consommation d'énergie des bâtiments communaux

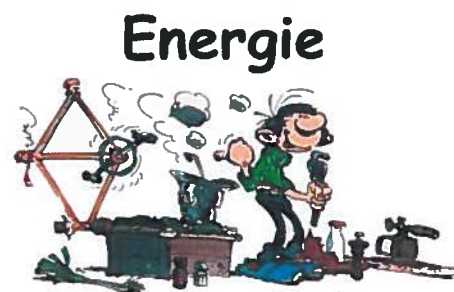
Energies renouvelables :

- ◇ Encourager les propriétaires fonciers à la pose de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques.

Afin d'atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus et d'encourager la population du village à effectuer des économies d'énergie, la Municipalité a mis en place, dès le 1er janvier 2013, les actions suivantes :

Thermographie des bâtiments

- Chaque propriétaire qui en fait la demande à la Municipalité a droit à une analyse thermographique de base de son bâtiment sans rapport. Celle-ci est prise en charge par la commune.



Mesure de la consommation d'énergie

- La commune met à disposition de la population un instrument en prêt durant 2 semaines permettant de mesurer facilement la consommation électrique de différents appareils.

Economie d'énergie

- Chaque ménage de la commune a droit à une prime de 100.- à l'achat d'un réfrigérateur ou d'un congélateur ayant au minimum une classe énergétique A++.

La facture de l'appareil ainsi qu'une visite sur place permettra d'obtenir la prime.

Energies renouvelables et remplacement chauffages électriques

- La commune prend en charge les frais administratifs communaux liés à une mise à l'enquête officielle (hors frais FAO - canton et CAMAC)

Concours annuel

- Un concours annuel sous forme d'idées liées à une économie d'énergie sera mis sur pied dans le cadre de la commune avec à la clé un prix récompensant le gagnant.





En fin d'année, il est de coutume de choyer quelque peu nos aînés. Ne parlons pas de personnes âgées, l'âge, on l'a dans sa tête et son cœur. Bien sûr, il est plus difficile de sortir du lit, du fauteuil ou de la voiture, les abus de bonnes tables ne sont plus si facilement oubliés. Bref, la machine tourne moins vite, mais pas moins bien.

Une tournée faite par le collège municipal a pour but d'aller à la rencontre de toutes les personnes qui sont entrées dans leur 80ème année afin de prendre de leurs nouvelles, de leur apporter quelques informations sur leur commune et de partager un thé, un café, de biscuits, bricelets ou autres et parfois, voir même souvent, trinquer.



La boîte de Femina ou le breuvage à Bacchus sont toujours appréciés par les habitants(es) visités(es). Il va sans dire que cette journée est parfois pénible à négocier pour les autorités communales et ce, du côté du foie.

Une autre journée est organisée, cette fois-ci, pour toutes les personnes qui touchent leur AVS. Elles sont invitées, par la commune, à partager un repas au Café Fédéral. Chaque année, elles sont un peu plus d'une quarantaine à se rendre à cette agape. C'est l'occasion, pour bon nombre d'entre elles, de prendre des nouvelles des autres, de partager un bon moment de convivialité. Le recueillement, ce n'est pas lorsque le Pasteur leur parle, là elles écoutent très assidûment, mais bien lorsque notre Syndic leur recense, non sans un certain humour, les faits qui se sont déroulés dans la commune lors de l'année écoulée, ainsi que les projets en cours. Si la réalisation de l'excellent repas est réalisée par nos tenanciers, le service, quant à lui, est régulièrement assuré par une délégation de notre jeunesse. Qu'ils en soient remerciés.



Ces traditions remontent à de très nombreuses années, votre municipalité tient à faire perdurer celles-ci. Bien d'autres personnes ont contribué à faire de notre village ce qu'il est maintenant. De vos expériences à vous toutes et tous il y a toujours quelque chose à apprendre. Bon nombre de ces citoyens(nes) ont œuvré pour la commune, on a même 2 anciens syndics et 4 anciens municipaux. La moindre des choses est de vous dire MERCI d'être ici, chers Aînés et Aînées. L'avenir, c'est la jeunesse, mais l'expérience et le savoir, c'est vous.

Calendrier des Manifestations

Date	Descriptif	Organisation
Di. 10 mars	Journée Sports d'hiver	Curtilles animations
Ve. 26 et Sa. 27 avril	« La Radioactive IV »	Société de Jeunesse
Sa. 27 avril	Journée Coup de Balai	Curtilles animations
Me. 29 mai	Course des seniors	Curtilles animations
Ve. 14 et Sa. 15 juin	Fête villageoise / Tour de jeunesse	Société de jeunesse
Je. 1 ^{er} août	Feu du 1 ^{er} août	Société de tir sportif
Di. 25 août	Fête de l'été à la place de jeux	Curtilles animations
Sa. 29 septembre	Sortie spectacle	Curtilles animations
Sa. 26 octobre	« Halloween »	Groupe de mamans
Je. 7 novembre	Accueil des nouveaux habitants et des 18 ans	Municipalité
Sa. 23 novembre	Bricolage de Noël pour les enfants	Curtilles animations
Sa. 14 décembre	Noël au village (vin chaud)	Société de tir sportif

A vos agendas - Le Conseil Général

Les jeudis 18 avril, 24 octobre et 5 décembre 2013

Info Pratique

Déchetterie
Dès le 2 mars

Nouvel horaire
d'ouverture soit :

Le mercredi de 18h à 19h
Le samedi de 9h30 à 11h





2796 - Les Châteaux Vaudois en 1904 - « Courtilles »
Photographie des Arts, Lausanne